



Les ateliers relais dans le Rhône : des partenaires autour de valeurs communes

L'atelier relais est un dispositif mettant en œuvre un partenariat entre l'Éducation nationale et des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public (Aroeven, Cemea, Francas, Ligue de l'enseignement...). Huit ateliers de ce type existent aujourd'hui dans le Rhône. Délégué des Francas et responsable des ateliers relais dans le Rhône, Bernard Noly en décrit le fonctionnement et montre leur vertu en matière d'éducation partagée.

LES ATELIERS RELAIS accueillent des enfants de plusieurs collèges d'un même territoire, par groupe de dix maximum, pour une période de quatre semaines, dans un local hors collège. Ces enfants sont pris en charge par une équipe spécifique composée d'un professeur et d'un animateur professionnel employé par l'association partenaire. À l'issue des 4 semaines, les enfants réintègrent leur collège d'origine. Quatre cycles de 4 semaines sont organisés pendant l'année scolaire avec en général des enfants différents à chaque cycle. Une partie du temps est consacrée aux apprentissages scolaires et une autre à des activités dites de remédiation. Les élèves orientés dans ces ateliers sont issus de classes de 6^e à la 4^e. Ils rencontrent des difficultés au collège pour diverses raisons : absentéisme, décrochage scolaire, problèmes de comportement (agressivité, repli sur soi...). Ils ne font toutefois pas l'objet de mesures de justice.

ASSOCIER ET ACCOMPAGNER LES PARENTS

Dans le Rhône, la scolarisation d'enfants en atelier relais est doublée d'un travail d'accompagnement des familles, mené principalement par les assistantes sociales des collèges et les animateurs, qui permet de prendre en compte les enfants-élèves dans leur globalité et avec leurs réalités familiales souvent complexes. Il est ainsi proposé aux parents des élèves inscrits en atelier, des rencontres individuelles formelles (notamment au moment de la signature du contrat d'engagement), mais aussi informelles, qui sont l'occasion de mieux comprendre leur situation, de les rassurer et de leur redonner confiance. Ces parents sont également conviés à participer, dans chaque atelier, à des groupes de parole, animés par les assistantes sociales des collèges et l'animateur. Ces groupes sont des espaces réconfortants de rencontre et de dialogue au sein desquels les parents peuvent s'exprimer librement. Ils visent également à modifier le regard porté par les parents sur l'école et à améliorer leurs rapports avec l'institution scolaire. En d'autres termes, les enjeux du travail d'accompagnement

sont de réussir à associer étroitement les parents aux projets concernant leur enfant, et d'améliorer leur relation à l'école en renforçant la coopération avec les personnels de l'Éducation nationale.

UN CADRE DÉONTOLOGIQUE COMMUN AUX PARTENAIRES

Afin de mieux répondre à ces objectifs, les acteurs de l'atelier pensent leurs actions en direction de l'enfant et de sa famille dans un cadre déontologique commun, en évitant de juger ou de stigmatiser les situations familiales et le discours des parents. Pour avoir une réelle pertinence, ils cherchent à développer leur capacité d'écoute, leur disponibilité et s'imposent un devoir de réserve en respectant le caractère confidentiel des informations auxquelles ils ont accès. L'accompagnement des familles dans lequel les animateurs, acteurs extérieurs à l'institution scolaire jouent un rôle essentiel, apparaît comme une véritable plus-value dans le dispositif « ateliers relais ». Leur intervention est d'autant plus pertinente qu'elle est complémentaire à celles des assistantes sociales avec lesquelles ils partagent une vision commune de l'éducation.

Le bilan des actions imaginées en direction des parents montre qu'elles permettent une relation souvent plus apaisée entre l'école et la famille. Les parents retrouvent une certaine confiance et se réaffirment dans leur rôle éducatif. Il est toutefois important de pointer que les outils d'accompagnement, notamment collectifs, ne conviennent pas à tous les parents. Ils ne sont que des outils et ne doivent en aucun cas chercher à normaliser une « bonne » posture parentale. Toute la réussite du travail évoqué ici repose donc sur la pertinence du partenariat, de la coéducation, et sur la proximité des valeurs des différents acteurs. ■

Bernard NOLY